



RAPPORT FINANCIER 2021



Comptes annuels

Mission Opérationnelle Transfrontalière

31/12/2021



Mission Opérationnelle Transfrontal

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	13 028	13 028	
		TOTAL	13 028	13 028	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	131 591	116 071	15 519
		TOTAL	131 591	116 071	15 519
		TOTAL	144 619	129 100	31 038
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières ⁽²⁾		Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	25 044		25 044
		TOTAL	25 044	25 044	25 044
		Total I	169 663	129 100	45 047
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	47 860		47 860
			57 834		57 834
		TOTAL	105 694		105 694
	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	318 457		318 457
		13 043		13 043	
TOTAL II		437 195		437 195	
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	606 858	129 100	477 758	464 574
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Mission Opérationnelle Transfrontal

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	236 074	236 074	
Report à nouveau	46 761	97 189	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-3 607	-50 428	
Situation nette (sous-total)	279 228	282 836	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	279 228	282 836	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 815	26 084
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	162 964	155 653
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 250	
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 500		
Total IV	198 530	181 737	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	477 758	464 574	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Mission Opérationnelle Transfrontal

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	348 651	334 201
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	137 769	165 950
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	690 422	673 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		3 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 867	11 901	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	965	3 719	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 187 675	1 191 771
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	293 858	368 335
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	50 759	47 396
	Salaires et traitements	595 754	582 783
	Charges sociales	238 574	233 021
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 569	10 659
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	20	3
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 191 537	1 242 199
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-3 861	-50 428

Mission Opérationnelle Transfrontal

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	460	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	460	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	126	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	126	
2. Résultat financier (III-IV)		333	
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-3 528	-50 428
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	79	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-79	
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		1 188 135	1 191 771
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 191 743	1 242 199
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-3 607	-50 428
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31
décembre 2021

Montants exprimés en Euros

1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

1.1 Objet social

Comme décrit dans les statuts, l'association a pour objet de promouvoir et faciliter le développement des territoires par la réalisation de projets transfrontaliers, et à cet effet, notamment, de :

- Veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers,
- Accompagner les porteurs de projets et les acteurs de la coopération transfrontalière,
- Aider à la définition des stratégies d'ensemble en matière de coopération transfrontalière aux différents niveaux territoriaux (local, régional, national, européen, international),
- Rechercher les solutions techniques, juridiques et financières, permettant de lever les obstacles inhérents aux situations transfrontalières,
- Mettre en réseau les acteurs et les expériences,
- Faciliter la synergie entre les acteurs de la coopération transfrontalières des différents pays concernés, à chaque niveau territorial, et entre les niveaux.

1.2 Missions sociales réalisées

La Mission Opérationnelle Transfrontalière est une association qui s'organise autour des actions suivantes :

- L'assistance opérationnelle pour apporter des réponses concrètes aux demandes des porteurs de projets transfrontaliers incluant les partenaires nationaux et étrangers,
- La mise en réseau des porteurs de projets pour créer un lien avec les acteurs concernés et la création d'un centre de ressources sur la coopération transfrontalière,
- L'aide à la prise en compte des enjeux transfrontaliers en relayant les besoins de ses membres auprès des autorités concernées à l'échelle nationale ou européenne via des actions ou partenariats.

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont des partenariats aux niveaux européen, national et international permettant notamment l'organisation de conférences, séminaires, formations et publications.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

Les ressources dont dispose l'association sont :

- Les cotisations de ses membres,
- Les subventions,
- Les produits de prestations de services fournies à ses membres et à ses tiers,
- Toutes autres ressources dans le respect des lois et règlements en vigueur.

2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Événements principaux de l'exercice

En raison de l'épidémie de coronavirus l'association a adapté son organisation dans le respect des conditions sanitaires et mis en place des procédures de télétravail afin de poursuivre son activité.

Cette pandémie et cette réorganisation ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

L'association est très vigilante à l'égard des effets économiques résultant de la guerre en Ukraine qui sévit depuis le 24 février 2022. Malgré le fait que l'association n'ait aucune exposition à la Russie ou à l'Ukraine, cet événement intervenu post-clôture pourrait affecter l'environnement économique de l'association.

Néanmoins, à la date d'établissement des comptes annuels, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de l'association n'est survenu et/ou connu. Il n'est pas possible d'apprécier les conséquences à moyen terme de cette situation sur les actifs et passifs de l'association.

2.3 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

2.3.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement du ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

2.3.2 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.3.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 028			13 028
Immobilisations corporelles	127 168	8 164	3 743	131 591
Immobilisations financières	25 044			25 044
TOTAL	165 241	8 164	3 743	169 663

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 028			13 028
Immobilisations corporelles	107 164	12 569	3 662	116 071
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	120 193	12 569	3 662	129 100

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1 Principaux mouvements

Aucune acquisition durant l'exercice.

3.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.4.1 Principaux mouvements

Les acquisitions de l'exercice d'un total de 8 164 euros concernent :

- des travaux d'acoustique de la salle de réunion pour 4 310 euros,
- Le remplacement du serveur et ordinateur de sauvegarde pour 2 369 euros,
- Le remplacement d'un ordinateur portable acquis pour 1 485 euros.

Les mises au rebut concernent les biens informatiques remplacés d'une valeur brute de 3 743 euros, amortis pour 3 662 euros.

3.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.5 Immobilisations financières

Ce poste concerne le dépôt de garantie pour les locaux occupés dont le bail a fait l'objet d'un renouvellement.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

3.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances clients et comptes rattachés	47 860	47 860	
Autres	57 834	57 834	
Charges constatées d'avance	13 043	13 043	
TOTAL	118 737	118 737	

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif est inférieure à un an.

3.1.7 Disponibilités

Les disponibilités au 31 décembre 2021 comprennent un compte sur livret associatif d'un solde de 6 921 euros, intérêts de l'exercice inclus.

3.1.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 13 043 euros au 31 décembre 2021 sont composées des charges d'assurances, de maintenance, de locations mobilières et d'abonnements afférents à l'exercice 2022.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Autres réserves	236 074				236 074
Report à nouveau	97 189	-50 428		50 428	47 761
Résultat de l'exercice précédent	-50 428	50 428	50 428		0
Résultat de l'exercice			- 3 607		- 3 607
Situation nette	282 836	0	46 821	50 428	279 228
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées					
Total	282 836	0	46 821	50 428	279 228

Le résultat de l'exercice 2020 a été affecté, conformément à la décision de l'assemblée générale, au compte de report à nouveau.

3.2.2 Provisions pour risques et charges

L'indemnité de départ en retraite du personnel n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2021.

3.2.3 Fonds dédiés

Néant.

3.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Avances et acomptes sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 815	24 815		
Dettes fiscales et sociales	162 964	162 964		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 250	3 250		
Produits constatés d'avance	7 500	7 500		
TOTAL	198 530	198 530	-	-

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

3.2.5 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des subventions territoriales pour lesquelles les travaux et réalisations ne sont pas nés sur l'exercice.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des ressources d'exploitation

	2021	2020
Cotisations des membres	348 651	334 201
Subventions d'exploitation	690 422	673 000
Prestations	137 769	165 950
Contributions financières	0	3 000
Transferts de charges	9 867	1 101
Reprise de provisions	0	10 800
Autres produits	965	3 719
Total	1 187 675	1 191 771

4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	8,8
Employés	0
Total	8,8

RESULTATS ANNEE 2021

L'exercice 2021 se solde par un **compte de résultat déficitaire à hauteur de 3 606 €**.

En termes de **recettes**, les revenus ont été inférieurs de 3,5% par rapport au prévisionnel.

Les objectifs en termes d'encaissement de subventions nationales ont été conformes au budget initial, tenant compte des informations dont nous disposons dès le début d'année, à savoir le non versement de la subvention demandée au cabinet du Secrétaire d'Etat aux affaires européennes et d'une moindre subvention de la DAECT.

Les objectifs en termes d'encaissement des cotisations apparaissent comme étant supérieurs de 4,9% par rapport au budget prévisionnel ; ceci résulte d'un travail de prospection active de la MOT qui a permis l'adhésion de 9 nouveaux membres.

L'année 2021 est également marquée par l'émergence des subventions locales / territoriales, facilitées par la modification des statuts validée début 2021. Celles-ci sont certes inférieures de 5,5% au prévisionnel, mais s'élèvent tout de même à près de 55 000 €, ce qui est un résultat très positif. Elles comprennent des subventions pour le fonctionnement de la MOT mais également des subventions mutualisées, à l'instar de celles concernant l'étude sur le télétravail frontalier.

Les attentes initiales en termes de recettes issues des assistances et études sont inférieures de près de 29% à ce qui était prévu, notamment du fait du décalage de certaines de ces missions. L'ensemble des prestations s'élève à 137 030 €. Ce montant témoigne de la qualité du travail fourni par la MOT et de la confiance de ses partenaires, il a vocation à se stabiliser (voire légèrement se réduire au cours des prochaines années afin de privilégier d'autres formes de recettes (subventions territoriales notamment)).

Le poste « projets européens » est nul pour 2021, l'adoption des programmes Interreg 21-27 étant uniquement prévue en 2022. Il aura vocation à être positif au cours des prochaines années.

Enfin, on note un montant de 12 033 € pour la ligne « autres produits », notamment du fait de reprises de provisions, remboursements de frais de déplacements, de coûts de formation et de missions ponctuelles.

Du côté des charges, les dépenses ont été inférieures de 3,2% aux prévisions : cette différence est intimement liée à une année 2021 toujours marquée par la Covid, et qui a entraîné une réduction des dépenses en matière de communication et de déplacements (voir ci-après).

On note que la masse salariale est légèrement supérieure au budget initial (+1,7%), même si la ligne impôts, taxes et formation est moins élevée qu'escomptée (-1,8%).

La sous-traitance opérationnelle est quasi-nulle et même encore inférieure à celle figurant dans le budget prévisionnel.

Egalement, les frais de déplacements sont inférieurs de 54% au montant prévisionnel, en raison des mesures toujours restrictives prises en 2021 pour lutter contre la pandémie et d'une volonté de l'ensemble des acteurs de limiter les déplacements pour réduire les risques et améliorer l'efficacité des temps de travail.

De même, le budget communication est inférieur de 37% par rapport à ce qui était prévu ; la différence est essentiellement due au report du projet de refonte de notre site internet (à partir de 2022 et non 2021), et ce même si une refonte de la newsletter de la MOT a été menée.

M.O.T. : Comparatif budgétaire

(Chiffres en EUROS)

	2021	2021	
DEPENSES	BUDGET VOTE	COMPTES	VARIATION Comptes / voté en %
Salaires et charges sociales	820 000	834 329	1,7%
Impôts, taxes, formation	50 000	49 097	-1,8%
Sous traitance opérationnelle	5 000	3 222	-35,6%
Communication et événements	65 000	40 783	-37,3%
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	51 295	37 551	-26,8%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	143 407	143 922	0,4%
Frais de bureau : informatique, téléphone...	48 672	52 063	7,0%
Frais de Déplacement et Missions	30 000	13 818	-53,9%
Dot.Amortissements et Provisions	15 160	12 569	-17,1%
Frais divers	2 377	4 388	84,6%
TOTAL DEPENSES	1 230 911	1 191 743	-3,2%

	2021	2021	
RECETTES	BUDGET VOTE	COMPTES	VARIATION Comptes / voté en %
Subventions nationales	618 000	620 667	0,4%
- ANCT	305 000	305 000	0,0%
- Groupe CDC	260 000	260 000	0,0%
- Ministères			
- Affaires Etrangères	30 000	30 000	0,0%
- DGCL	23 000	23 000	0,0%
- Autres Ministères	0	0	/
- Aide exceptionnelle apprentissage		2 667	/
Autres subventions	15 000	15 000	0,0%
- Luxembourg		15 000	
Cotisations	332 501	348 651	4,9%
Subventions territoriales	57 947	54 756	-5,5%
Assistance et études (marchés)	192 463	137 030	-28,8%
Projets Européens (dont Interreg)	10 000	0	-100,0%
Borders Forum - recettes	0	0	/
Autres Produits	5 000	12 033	140,7%
TOTAL RECETTES	1 230 911	1 188 136	-3,5%
Résultat	0	-3 607	

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont principalement concerné le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2021

Le Bureau propose à l'Assemblée générale du 5 octobre 2022 d'affecter le déficit de l'exercice de l'année 2021, soit la somme de 3 606 € en

report à nouveau. Cela porte les fonds propres de la MOT à un montant total de 279 228 €, correspondant à près de 3 mois de trésorerie.

Perspectives 2022 et événements post-clôture

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation. En dépit de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par les Etats européens, l'association se trouve très modérément impactée.

Cotisations et subventions

A ce jour, les échanges avec les principaux contributeurs de l'association permettent de penser qu'aucune subvention n'est remise en cause pour l'année 2022.

De même, l'encaissement des cotisations est régulier et proche des années précédentes.

Activité

En matière d'activité, l'association est peu impactée et s'est donné les moyens de la poursuivre dans de bonnes conditions :

- Recours au télétravail mais ni l'activité de l'équipe, ni les moyens mobilisés ne sont remis en cause (aucun recours à l'activité partielle et aucune sollicitation d'aides d'Etat),
- Prolongement de certaines études et assistances en cours,
- Réduction des déplacements grâce au déploiement d'un système de visio-conférence.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le budget prévisionnel de l'année 2022 soumis au Bureau et proposé au vote de l'Assemblée générale du 5 octobre, est présenté en nette augmentation par rapport au réalisé de l'exercice 2021 tant au niveau des dépenses (+7,4%) qu'au niveau des recettes (+ 6,2%), l'année 2022 étant une année « Borders Forum ».

Situation des dépenses

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à environ 1 280 k€ :

- Le budget « **communication et événement** » est celui qui connaît la principale évolution, il est quasiment multiplié par 3 pour deux raisons. La première et principale concerne le Borders Forum, évènement phare et biennal des acteurs du transfrontalier en Europe, que la MOT organise en juin 2022. La seconde tient au lancement de la refonte du site internet de la MOT, repoussée en 2021, qui sera engagé en 2022 et achevée en 2023.
- La **masse salariale** est stable,
- La ligne « **impôts, taxes et formation** » est stable,
- La ligne « **sous-traitance opérationnelle** » est en augmentation mais surtout directement dépendante des sous-traitances « transfrontalières »,
- La ligne « **loyer, entretien...** » est stable,
- Les « **frais de déplacement et missions** », sont prévus en nette hausse (+80%), faisant l'hypothèse que la situation sanitaire s'améliore progressivement tout au long de l'année 2022 et que la MOT puisse de nouveau se déplacer en territoire, tout en restant raisonnable dans ses choix
- Enfin, le poste budgétaire relatif aux « **dotations, amortissements et provisions** » est stable.

Situation des ressources

Les ressources prévisionnelles de la MOT s'élèvent à environ 1 260 k€. A l'instar des dépenses, quelques évolutions sont à noter.

- Les **subventions nationales** continuent de se réduire, sous l'effet d'une baisse de la subvention de la Caisse des Dépôts/Banque des territoires (- 20 k€ en 2022, qui se poursuivra au cours des deux prochaines années).

- L'encaissement des **cotisations** est prévu en très légère hausse par rapport au réel de 2021, tenant compte de l'adhésion de nouveaux membres (département de la Moselle, département des Pyrénées Atlantiques, ville de Cuneo...),

- Les **subventions territoriales** sont envisagées en légère hausse, poursuivant la dynamique engagée en 2021 et tenant compte de projets mutualisés à construire.

- Les **prestations de services** sont prévues à un niveau supérieur (+24%) au réel de l'année 2021. Il s'agit d'une hausse « contrainte » ; bien que ne correspondant pas à la stratégie de la MOT, elle est nécessaire pour assurer sa stabilité financière et celle de son équipe. A ce jour, **la plupart de ces prestations envisagées est assurée** car faisant l'objet de contrats signés ou en cours de signature. Ce chiffre ne préjuge pas d'autres contrats et prestations qui pourraient survenir.

- 10 k€ sont prévus en matière de **projets européens**, la MOT prévoyant de participer à quelques projets européens, notamment Interreg, ciblés (ex : observation transfrontalière).

- Enfin, des recettes à hauteur de 40 k€ sont prévues pour le Borders Forum, grâce à une subvention versée par l'ANCT, le Borders Forum étant labellisé PFUE. Il est à noter que les autres partenaires du Borders (Commission européenne, Comité européen des Régions, programme ESPON, réseau BIG) participeront directement du soutien de l'évènement sans intermédiation par la MOT.

M.O.T. : Comparatif budgétaire

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	2021	2022	VARIATION 22/21 en % (c) = (b / a)	RECETTES	2021	2022	VARIATION 22/21 en % (f) = (e / d)
	COMPTES (a)	HYP (b)			COMPTES (d)	HYP (e)	
Salaires et charges sociales	834 329	837 997	0,4%	Subventions nationales	620 667	608 333	-2,0%
Impôts, taxes, formation	49 097	49 500	0,8%	- ANCT	305 000	305 000	0,0%
Sous traitance opérationnelle	3 222	5 000	55,2%	- Groupe CDC	260 000	240 000	-7,7%
Communication et événements	40 783	111 168	172,6%	- Ministères			
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 551	38 200	1,7%	- Affaires Etrangères	30 000	35 000	16,7%
				- DGCL	23 000	23 000	0,0%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	143 922	143 922	0,0%	- Autres Ministères	0	0	
Frais de bureau : informatique, téléphone...	52 063	52 066	0,0%	- Aide exceptionnelle apprentissage	2 667	5 333	100,0%
Frais de Déplacement et Missions	13 818	25 000	80,9%	Autres subventions	15 000	15 000	0,0%
Dot.Amortissements et Provisions	12 569	12 569	0,0%	- Luxembourg	15 000	15 000	
Frais divers	4 388	4 388	0,0%	Cotisations	348 651	355 151	1,9%
TOTAL DEPENSES	1 191 743	1 279 809	7,4%	Subventions territoriales	54 756	58 000	5,9%
				Assistance et études (marchés)	137 030	170 000	24,1%
				Projets Européens (dont Interreg)	0	10 000	/
				Borders Forum - recettes	0	40 000	/
				Autres Produits	12 033	5 000	-58,4%
				TOTAL RECETTES	1 188 137	1 261 484	6,2%

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Après deux exercices de transition, dont l'un marqué par la pandémie de Covid, la MOT a engagé en 2021 la première année de son nouveau programme triennal, lui-même fondé sur une organisation associative adaptée (nouveaux statuts).

Sur le plan de la répartition des recettes prévues en 2022, pour la première fois les subventions nationales françaises (48%) sont minoritaires dans les recettes totales de la MOT. Ce constat mérite une attention particulière afin d'éviter tout déséquilibre futur. Parmi les « autres recettes », les cotisations pèsent pour 28%, les prestations de service pour 13,5%, et les subventions territoriales sont attendues à hauteur de 5%, soit un objectif qui reste modeste pour l'heure mais réaliste à court terme. Cela permet à la MOT d'affirmer son rôle d'outil public au service de la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, conservant un volant d'activités lucratives limité mais solide, un soutien accru des autorités locales conformément à l'appui accru que la MOT cherche à leur apporter, ce qui lui permet de mettre son savoir-faire et son expertise, toujours plus spécialisée et reconnue en France, en Europe et à l'international, au service de la demande des acteurs du transfrontalier de toutes échelles.

La MOT prend ainsi soin de diversifier ses ressources (nouveaux adhérents, expertises sur de nouveaux territoires, subventions territoriales, contrats de quasi-régie) tout en modernisant sans cesse ses moyens de communication. Elle poursuivra ce travail de diversification en 2022 et tout au long du programme triennal.

De nouveau en baisse en 2022, le maintien des subventions nationales pour les prochaines années reste toutefois essentiel pour lui permettre d'assurer l'ensemble de sa feuille de route.

Enfin, le Borders Forum, qui avait été un véritable succès et avait été salué par nombre de nos partenaires, en dépit des restrictions sanitaires auxquelles nous avons fait face, tient sa deuxième édition en 2022, dans un format alliant présentiel et distanciel. Il s'inscrit dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, et constitue désormais le rendez-vous majeur des acteurs du transfrontalier en France et en Europe.

Ces efforts produits par l'équipe, ont montré une fois de plus la structuration saine et efficace de sa gestion et sa capacité d'adaptation, mais également les tensions financières accrues auxquelles la MOT fait face notamment après deux années de pandémie desquelles ses partenaires sortent parfois fragilisés, et qui mériteront une vigilance régulière.

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés
Parution : Juin 2022

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais
75 001 Paris - France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr



<https://twitter.com/reseauMOT> -



<https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>




**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGCL
Direction générale
des collectivités locales


**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CASSE DES DÉPÔTS